

DROIT DE LA SANTÉ

Par l'Institut Droit et Santé (IDS) de l'Université Paris Descartes

Sous la responsabilité scientifique de

Anne LAUDE

Professeur agrégé des Facultés de droit, Université Paris Descartes

Président de l'Association française de droit de la santé

Co-directeur de l'IDS

Didier TABUTEAU

Professeur associé à la Faculté de droit, Université Paris Descartes

Responsable de la Chaire Santé à Sciences Po

Co-directeur de l'IDS

Doctrine

■ Étude

La protection de la santé dans les lieux de privation de liberté

par Jean-Marie DELARUE

page 10

Dossier

■ Système de santé publique

La recherche de la performance des dépenses publiques de santé

par Xavier CABANNES

page 23

■ Bioéthique

L'insémination artificielle post mortem ou lorsque le désir d'enfant devient un problème bioéthique

par Mihaela MATEI

page 27

■ Responsabilité médicale

L'impossible assimilation de la faute médicale à d'autres fautes

par Danièle CRISTOL

page 33

JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS

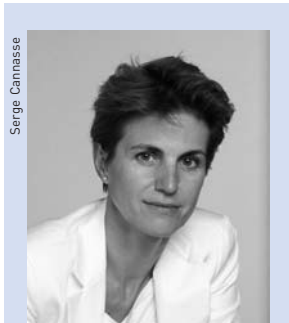
CETTE PUBLICATION COMPORTE 3 CAHIERS (UN ENCART EST JETÉ DANS CETTE PUBLICATION) :

CAHIER 1 RÉDACTIONNEL P. 1 à 48 RÉDACTION : 33, RUE DU MAIL 75081 PARIS CEDEX 02 / TÉL. 01 56 54 16 00 / FAX 01 56 54 57 50 / E-MAIL redactiongp@lextenso-editions.fr
ABONNEMENTS : 33, RUE DU MAIL 75081 PARIS CEDEX 02 / TÉL. 01 56 54 42 10 / FAX 01 56 54 42 11 / E-MAIL abonnementgp@lextenso-editions.fr

CAHIER 2 ANNONCES LÉGALES DU JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS [LE NOMBRE DE PAGES FIGURE DANS LE SOMMAIRE DU CAHIER 3] 8, RUE SAINT AUGUSTIN 75080 PARIS CEDEX 02
INSERTIONS : TÉL. 01 47 03 10 10 FAX 01 47 03 99 00 ET 01 47 03 99 11 / FORMALITÉS : TÉL. 01 47 03 10 10 FAX 01 47 03 99 55 / SERVEUR INTERNET JSS : <http://www.jss.fr>

CAHIER 3 ANNONCES LÉGALES DE LA GAZETTE DU PALAIS [LE NOMBRE DE PAGES FIGURE AU SOMMAIRE DE CE CAHIER] : 12, PLACE DAUPHINE 75001 PARIS STANDARD : 01 44 32 01 50
INSERTIONS : TÉL. 01 44 32 01 50 FAX 01 40 46 03 47 / FORMALITÉS : TÉL. 01 44 32 01 70 FAX 01 43 54 79 17

2010 : une bonne année de (droit de la) santé !



Serge Cannasse

Par Anne LAUDE
Professeur agrégé
des Facultés de droit
Université Paris Descartes
Président de l'Association
française de droit
de la santé
Co-directeur de l'IDS



Serge Cannasse

Par Didier TABUTEAU
Professeur associé
à la Faculté de droit
Université Paris Descartes
Co-directeur de l'IDS

L'actualité du droit de la santé est, comme en témoigne ce numéro spécial, particulièrement riche. La question du droit à la santé en prison, évoquée par Jean-Marie Delarue, contrôleur général des lieux de privation de liberté, et les divers commentaires de jurisprudence réunis dans ces pages sont le reflet de ce foisonnement.

Mais, en ces tous premiers jours de janvier 2010, ce sont également les nombreux textes pris en application de la loi HPST qui retiennent l'attention.

L'une des mesures-phares de la loi du 21 juillet 2009 visant à renforcer la transparence des établissements de santé vient d'être adoptée. Les décrets et arrêtés du 30 décembre 2009 fixent les modalités de mise à disposition du public, par les cliniques et les hôpitaux, d'une série d'indicateurs de qualité et de sécurité des soins : cinq indicateurs concernant les infections nosocomiales et cinq autres dédiés à la prise en charge du patient devront désormais être diffusés par les établissements de santé, sous peine de sanctions financières.

Par ailleurs, la fusion entre l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) et l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (AFSSET) – dont le principe avait été annoncé dans la loi HPST – est maintenant effective. Une ordonnance du 7 janvier 2010 ⁽¹⁾ crée en effet l'Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Elle a pour mission de contribuer notamment à assurer la protection de la santé et du bien-être des animaux, la protection de la santé des végétaux, l'évaluation des propriétés nutritionnelles et fonctionnelles des aliments, et d'exercer des missions relatives aux médicaments vétérinaires. Si ce texte met à la charge des différents membres et intervenants de la nouvelle structure des obligations de déclarations publiques d'intérêts, il va néanmoins plus loin que d'autres dispositions en la matière, en prévoyant qu'un comité de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts se prononce sur le respect des principes déontologiques applicables à l'Agence, à ses personnels et à ses collaborateurs occasionnels.

Enfin, sur un autre thème d'actualité, à savoir la vaccination dans le cadre de la lutte contre la pandémie grippale, on notera que le premier *Journal Officiel* de l'année 2010 s'est ouvert par la publication d'un arrêté fixant les montants d'indemnisation de certains professionnels de santé en exercice, retraités ou en cours de formation, réquisitionnés pour assurer cette vaccination. Le dernier *Journal Officiel* de l'année 2009 s'était clôturé, quant à lui, par différents textes, non moins importants, concernant les modalités de l'évaluation ou de la formation des personnels de direction des établissements de santé, la réserve sanitaire, les présidents de commission médicale d'établissement, les directeurs, membres et vice-présidents de directoire des établissements de santé, ou encore la nomenclature de la comptabilité des établissements publics de santé.

Autant de textes qui laissent augurer une année 2010 riche et fournie en droit de la santé ! ●

(1) Ordonnance n° 2010-18 du 7 janvier 2010 (JO du 8 janvier 2010).

Actualité

■ Brèves

Les Tribunes de la Santé 2010 : « Les réformes des systèmes de santé, ici et ailleurs » • Vient de paraître : La loi HPST : regards sur la réforme du système de santé 5

■ Entretien

Jean-Christophe Thalabard, professeur à la Faculté de médecine Paris Descartes, spécialiste de la recherche clinique 6

Doctrine

■ Étude

La protection de la santé dans les lieux de privation de liberté
par Jean-Marie DELARUE 10

Dossier

■ Organisation, santé publique et sécurité sanitaire

Entre incitation et contrainte, qui évalue quoi à l'hôpital ?
par Gilles DUHAMEL 22

*La recherche de la performance des dépenses publiques de santé
Quelques remarques autour de l'évaluation*
par Xavier CABANNES 23

■ Bioéthique et droits des usagers du système de santé

L'insémination artificielle post mortem ou lorsque le désir d'enfant devient un problème bioéthique
TGI Rennes, 15 octobre 2009, note Mihaela MATEI 27

■ Professionnels de santé

Compétence de la Chambre disciplinaire nationale de l'Ordre des médecins pour des fautes déontologiques commises à l'étranger
Déc. de la Ch. disc. de l'Ordre des médecins, 10 mars 2009, note Jérôme CAYOL 30

Responsabilité d'un chirurgien liée à l'utilisation d'un dispositif médical défectueux
Cass. civ. 1^{re}, 22 octobre 2009, note Diane BANDON-TOURRET 31

■ Établissements de santé

L'impossible assimilation de la faute médicale à d'autres fautes
CE, 21 octobre 2009, note Danièle CRISTOL 33

■ Produits issus du corps humain, produits de santé et produits alimentaires

Médicament orphelin et procédure de remboursement en France : l'apport du Conseil d'État sur la question
par Caroline MASCRET 35

(.../...)

L'absence de statut des prélèvements humains révèle l'impuissance du droit lors de l'utilisation des éléments et produits du corps humain
CA Toulouse, 28 avril 2009, note Amélie CHIOCCARELLO **40**

L'interprétation de la notion de médicament de référence par la CJCE
CJCE, 18 juin 2009, note Marie-Catherine CHEMTOB-CONCÉ **41**

■ Santé animale

Obligation d'information sur le risque infectieux normal : la naïveté présumée des acheteurs
par Sonia DESMOULIN-CANSELIER **44**

■ Protection sociale – Assurance maladie

Les principales dispositions de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2010 en matière de santé et d'assurance maladie
par Marie FONTAINE **46**



GAZETTE DU PALAIS
LE JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS

Directeur Honoraire : Jean Gaston MOORE
Directeur de la Publication et de la Rédaction :
François PERREAU

Direction : 12, place Dauphine 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50 Fax : 01 46 33 21 17
E-mail : redactiongp@lextenso-editions.fr

Rédaction : 33, rue du Mail 75081 Paris Cedex 02
Tél. : 01 56 54 16 00 / Fax : 01 56 54 57 50
E-mail : redactiongp@lextenso-editions.fr

TARIFS 2010 : Prix TTC au n°
Abonnés :
N° normal : 1,60 € • N° spécial : 15 €

Non abonnés :
N° normal : 3 € • N° spécial : 25 €
+ frais de port

Abonnement/France et UE/Un an :
Journal seul (prix TTC) : 294 €
Recueils + Table seuls (prix TTC) : 315 €
Journal, Recueils et Table (prix TTC) : 425 €
Abonnement / Étranger / Un an :
Journal seul : 337 €
Journal, Recueils et Table : 520 €
CCP Paris 213-93J

Éditeur
GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE
LA GAZETTE DU PALAIS
LE JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS
Administrateur : François PERREAU
Contrôleur de gestion : Cyrille DE MONTIS
Siège social : 3, bld du Palais 75180 Paris Cedex 04
RCS Paris 383 314 671

Composé de :
LA GAZETTE DU PALAIS – SOCIÉTÉ DU HARLAY
SA au capital de 75.000 €
P.-D.G. : Gilles DE LA ROCHEFOUCAULD
12, place Dauphine 75001 Paris

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS ET DE PUBLICITÉ POUR LES SOCIÉTÉS
SA au capital de 216.000 €
P.C.A. : Charlyne LESEUR
8, rue Saint-Augustin 75080 Paris Cedex 02

Internet : www.gazette-du-palais.com

Commission paritaire de publications et agences de presse n° 0513 T 83097
ISSN 0242-6331

Imprimé par Jouve, 11, bd de Sébastopol
75001 Paris

Direction artistique : Agences Louisiane et Samarcande

Toute reproduction même partielle est interdite, sauf exceptions prévues par loi.
La Rédaction du journal n'est pas responsable des manuscrits communiqués.